



Déclaration liminaire CSAC du 10 juillet 2025

L'attribution, très contestée, d'ALAN comme acteur de gestion pour la Protection Sociale Complémentaire (PSC) des agents de Bercy est une rupture radicale, qui tourne le dos à une histoire mutualiste, pour aller vers le monde de la finance et de l'économie à but lucratif. Toute la startup nation chère à Macron !

Depuis la signature de l'acte d'engagement et la notification du marché public, le ministère persiste et signe. Il refuse obstinément de communiquer, en toute transparence, et comme prévu dans l'accord signé le 21 juin 2024 par toutes les organisations syndicales, les éléments permettant d'expliquer le choix de l'opérateur ALAN et un rapport d'analyse complet. C'est un véritable déni de démocratie et de pleine transparence envers les représentant.es du personnel.

Pire ! Le ministère tente de nous rassurer sur les garanties apportées par ALAN en matière de protection des données individuelles. Mais nous avons le droit de nous inquiéter quand ce même traitement de données repose sur une infrastructure... comme Amazon ! Où se nichera cette confidentialité des données numériques touchant au plus intime de la vie des agents actifs et retraités ? Nos inquiétudes sont de plus étayées par le fait que les fichiers RH seront partagés entre SIRHIUS et ALAN.

A ce jour, à part nous vanter des frais de gestion très bas, basés essentiellement sur un portail numérique, nous sommes sans nouvelles de la localisation des plateformes téléphoniques (France, ou Tunisie ?)

Ajoutons que le modèle virtuel et numérique d'ALAN va fragiliser encore plus les agents et ayants-droits en situation de handicap visuel et les retraités, ainsi que celles et ceux souffrant d'illectronisme.

Enfin plus techniquement devant ce flou total, quelle entreprise développera les outils numériques d'ALAN ?

Quelles sont les possibilités d'accéder en production aux données de santé ? Sont-elles chiffrées ? Si oui lesquelles ?

Où se situent les sauvegardes ? Est-ce que les contrats comprennent des clauses très claires sur la protection des données ? Etc.

De nombreuses questions restent en suspens, auxquelles le ministère refuse toujours de répondre.

C'est pourquoi la CGT appelle les agents de Bercy à manifester et rendre visible par tous les moyens possibles leur refus de voir nos cotisations servir les intérêts de spéculateurs financiers !

A titre liminaire, la CGT dénonce également l'intensification et la déshumanisation du travail qui s'accompagnent de pression sur les travailleurs extrêmement fortes, mettant à mal les collectifs de travail et laissant de plus en plus les salariés exposés à l'arbitraire des patrons comme des administrations. Administrations et dirigeants qui ont pourtant une responsabilité et une obligation vis-à-vis de la santé mentale et physique de leurs personnels.

Or, les agents de notre ministère veulent être reconnus pour leur travail d'utilité publique, ont un « besoin de sens », pour maintenir ce dépassement perpétuel lié principalement au déficit d'emplois.

La CGT dénonce dans nos administrations le gâchis humain, social et économique engendré par un management « désincarné » et « pathogène », dû à ce que l'on peut qualifier de harcèlement moral qu'il est nécessaire de faire cesser.

Nul n'en parle mais le mal est profond. Nombre de directions de notre ministère, traversent une crise organisationnelle qui n'est pas sans rappeler celle qu'ont connue les employés de France Télécom de 2007 à 2010.

On y trouve les mêmes ingrédients : des réformes imposées à tous, une intervention systématique des cabinets de conseil, un management pathogène, une réduction drastique des effectifs, des mobilités imposées, une incompréhension des personnels et au bout des dépressions, des suicides, une catastrophe sociale et humaine !